



www.pulversheim.fr

L'Echo de Pulversheim...

de nous à vous !

INFORMATIONS CITOYENNES

Patrimoine communal : Travaux de mise aux normes de la « Cabane des pêcheurs »

Les travaux de réhabilitation et mise aux normes de la Cabane des pêcheurs vont débuter prochainement.

Pour rappel, ce local n'étant pas aux normes E.R.P. (Etablissement Recevant du Public), une fermeture administrative avait été actée en 2017.

Depuis 2017 aucun calendrier prévisionnel de travaux n'avait été défini. Nous avons jugé opportun de démarrer le plus rapidement possible cette mise en conformité (E.R.P.) afin que l'association de pêche puisse retrouver l'utilisation d'un local aux « normes », pour la sécurité de tous.

Lors du vote du budget 2021, nous avons réservé une enveloppe prévisionnelle de 70 000 € afin de démarrer les travaux cette année.

Cette réhabilitation se fera en collaboration avec l'association « **l'Envol des Moutons** ». En effet, cette association habituée aux chantiers participatifs a proposé de réaliser la réfection du bâtiment. Ses membres seront présents sur le chantier pendant toute la durée des travaux et permettront donc à nos agents communaux de se consacrer à d'autres chantiers indispensables à notre commune.

Il s'agit d'un investissement pour le patrimoine communal et par conséquent cette ligne budgétaire n'a pas de lien avec le projet de maraîchage.

ERRATUM : Il est important de préciser que dans l'article de presse (*L'Alsace du 07 Avril 2021*) un budget total de 140 000 € pour le projet maraîchage avait été annoncé : alors qu'il s'agit de 70 000 € pour le projet de maraîchage et 70 000 € pour la réfection du local des pêcheurs.

Transition écologique



Notre projet de maraîchage a débuté.

Nous portons à votre connaissance que ce projet a été présenté à la **Communauté d'Agglomération, m2A**. (photo à gauche) Nous avons effectué une visite sur site qui devrait faire l'objet de fortes subventions. Nous pouvons vous annoncer que notre projet « communal » est devenu un projet de **Territoire Nord m2A** coconstruit avec les communes voisines : Berrwiller, Bollwiller, Feldkirch, et Ungersheim ainsi que l'Ecomusée d'Alsace. **Le sous-préfet de Mulhouse, M. Alain Charrier** nous a fait l'honneur de sa présence le 28 avril pour une présentation complète du projet.

L'Echo - n° 11

Ne pas jeter sur la voie publique

EVLT ● ● ●
Ensemble Vers La Transparence

MAI 2021

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.)

La commission d'urbanisme travaille actuellement avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne (AURM) sur le P.L.U. de Pulversheim.

- Les objectifs ont été inscrits et votés par le Conseil d'Agglomération de m2A.
- Les projets d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été écrits et présentés en commissions réunies et au Conseil Municipal du 27 avril 2021.

Achat d'un nouvel engin Porte Outils

Hélas ! Le tracteur acquis par l'ancienne municipalité n'a que rarement servi.

Difficile à manipuler et très peu pratique il ne disposait pas de remorque. Le tracteur était depuis **2 ans** stocké sur le gazon derrière les ateliers municipaux. D'où la décision du Conseil Municipal de le vendre au prix de 35 500 €.

L'acquisition d'un nouveau véhicule porte outil, utilisable par tous est donc nécessaire ! Pour son financement nous utiliserons les 30 000€ non dépensés, qui étaient inscrits au budget 2020 pour l'achat d'une camionnette plateau. Nous avons vendu 80 000€, une petite parcelle de terrain « Allée Vert Bois » sur laquelle est installée une antenne de télécommunication et à cette somme se rajoute les 35 500€ de la vente du tracteur.

De la sorte notre commune dispose de 145 500 €. Un petit prêt de 35 500 € suffirait pour compléter les recettes de budget d'investissement pour l'acquisition du nouveau véhicule pour un montant de 181 000 €.

Ce véhicule robuste, multi-usage, très pratique sera un investissement pour 20 ans !

Indemnités des Adjointes

Les indemnités des adjointes au maire ont été fixées le 11 juin 2020. La décision de diminuer de 10% le taux revalorisé par l'Etat avait été actée pour une année, ce taux serait à nouveau débattu au budget 2021.

M. le Maire a donc naturellement remis le sujet en débat et proposé au Conseil d'accorder aux adjointes, à compter du 1^{er} avril 2021, le taux de 19.8 % de l'indice 1027 au lieu des 18 % votés en 2020. Soit le taux revalorisé par la loi de décembre 2019 (à savoir un montant net de 598 € au lieu de 544 €)

Chemin des écoliers

Nous avons réuni à trois reprises la Commission Mobilité et avons souhaité associer les parents d'élèves afin de construire ensemble le « **Chemin des écoliers** » et sa **sécurité inhérente**. Nous tenons à remercier tous les **acteurs** forts de propositions sur un sujet qui nous concerne tous ! Nous travaillons encore à la finalisation de ce projet qui doit servir l'intérêt collectif.

Budget pompiers

Nous avons reçu en mairie le chef de corps des Sapeurs-Pompiers Volontaires de notre village. C'est en concertation et en toute transparence que nous avons établi ensemble le budget du Centre de Premières Interventions.

Déploiement fibre dans notre village

Une réunion a eu lieu entre l'opérateur Orange et le M. le Maire. En ce qui concerne le déploiement de la fibre dans notre village, à ce jour 87 % du réseau fibre est déployé à Pulversheim. Dans les estimations de l'opérateur la fin du déploiement devrait se faire d'ici fin 2022. Nous restons vigilants concernant les points de blocage et suivons activement ce dossier.

Vacci'bus Journées du 29 mars et 26 avril 2021

Un grand merci à **Pierre SALZE**, Maire de Feldkirch et médecin bénévole pour la vaccination. Merci également à **Solange JAEGGY**, notre infirmière bénévole, merci aux pompiers **Romain PRUNEAUX** et **Cédric JAEGGY** et aux autres bénévoles **Brigitte FREYMANN**, **Stella LEDROIT**, **Christian** et **Marie Josée KIEN**. Un grand merci à **Marie-Claire FOEHRENBACHER** et **Louis KLEINHOFFER** pour cette organisation réussie.

Cette campagne de vaccination est une initiative de **m2A** qui aura permis de vacciner **63 personnes de Pulversheim**, notamment la doyenne de notre village, **Madame Marthe BALDENWECK née en 1921** (voir photo ci-contre)



Le Vacci'bus, en présence du président de l'agglomération, M. Fabian Jordan



Merci à tous !

Opération « Don de vélos »

La « m2A », en collaboration avec l'Université de Haute Alsace, a décidé de lancer une opération de don de vélos à destination des étudiants.

Ainsi, au mois de juin prochain, une communication sera faite pour proposer aux habitants de déposer un vélo en bon état qui puisse être donné à un étudiant pour ses trajets du quotidien. (Le lieu vous sera communiqué ultérieurement)

Cette action vise à la fois à sensibiliser les étudiants à la mobilité douce dans le cadre d'une démarche de développement durable, à leur offrir un moyen de transport pratique et gratuit, ainsi qu'à encourager la solidarité sur le territoire.

La m2A remercie par avance tous les habitants pour leur générosité et les communes pour leur contribution logistique.



Transition écologique : Lampadaires LEDS

Bilan carbone qu'est-ce que c'est ?

Le bilan carbone est **un outil** qui permet de calculer l'ensemble des émissions de gaz à effet de serres d'une entreprise ou d'une collectivité. Ainsi, il s'agit d'établir un diagnostic et d'être sensibilisé à la transition des énergies renouvelables « bas carbone ». (Solaire, Pompe à chaleur, Hydrogène) ce qui est une nécessité vis à vis du réchauffement climatique.

Le but principal consiste à diminuer les émissions de gaz à effet de serre (G.E.S) ainsi que le dioxyde de carbone (CO2) qui proviennent en grande majorité de l'utilisation d'énergies fossiles. (Pétrole, charbon, gaz) Notre commune œuvre activement en ce sens en sensibilisant nos administrés et en participant à la transition écologique et climatique. **L'avenir de nos enfants est entre nos mains, agissons !**

Ainsi, concernant le quartier Feldmatt nous avons remplacé 37 luminaires.

La consommation des vieux luminaires était de 37000 Watt/jour ce qui coûtait 2300 €/an. Les nouveaux luminaires équipés de la technologie LED, consommeront 8140 Watt/jour avec un coût de 511 €/an. Ce qui représente une économie annuelle de 1789 €

Le montant d'investissement des nouveaux luminaires est de 10 730 € HT et sera amorti en 6 ans.

En coupant l'éclairage public de 23h à 5h du matin la facture serait réduite à 716 € et l'amortissement diminué d'une année et aurait un impact positif sur la pollution lumineuse

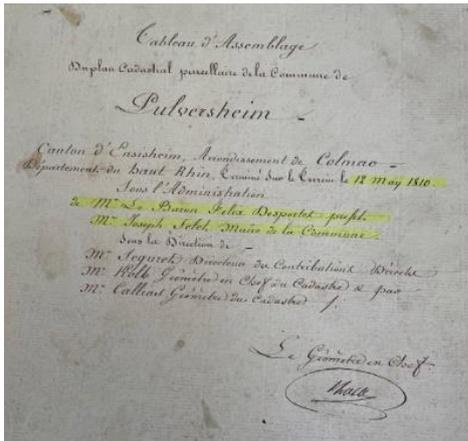
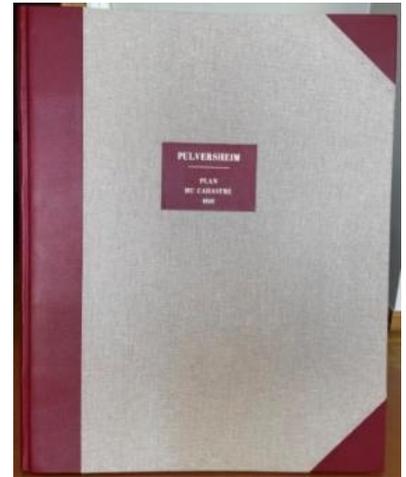
En France, un kWh électrique produit environ 0,1 kg équivalent CO2.

Ce qui est intéressant dans ce bilan, outre l'aspect financier, sera l'économie annuelle minimum de 10500kW et donc **la non-production** de 1050 kg de Co2. (G.E.S)

Présentation du Cadastre parcellaire de Pulversheim

Le premier cadastre parcellaire a été mis en place par Napoléon 1^{er} en 1807.

Nous sommes fiers de vous présenter celui de Pulversheim datant de 1810.



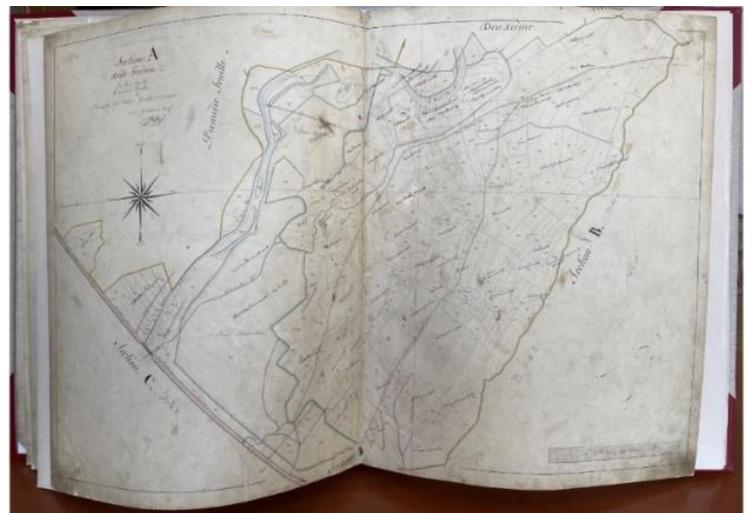
Il est orné d'une écriture **manuscrite** qui frôle la **perfection**.

En 2020 il a été restauré.

Chaque citoyen qui le souhaite peut le consulter en se présentant à la mairie.

Ses dimensions sont XXL

530 mm sur 860 mm.



EFS (Etablissement Français du Sang)



Nous remercions chaleureusement les **56 participants** pour leurs dons lors de la collecte organisée le 8 avril 2021.

TOUJOURS ET ENCORE...

Crottes de chien : ramassage obligatoire



**LES CROTTES
C'EST DANS LE SAC**



Rue des Franciscaines

Avec les beaux jours, les propriétaires de chiens se promènent dans les rues du village. Beaucoup de personnes oublient de ramasser ce que leurs amis à quatre pattes ont laissé sur le trottoir.

Dans toutes les rues et toutes les places de jeux où les enfants désirent jouer nous retrouvons ce manque de civisme.

Quelles mesures faut-il entreprendre pour le respect des règles de vie ?

La loi interdit les déjections de l'animal sur la voie publique.

Le non-respect de cette interdiction est passible d'une amende.

Il existe du matériel approprié que vous pouvez facilement amener avec vous lors de la promenade de votre animal de compagnie.



Rue de la Forêt



Il existe dans notre village des Canisites, espaces aménagés où les chiens peuvent faire leurs besoins. Afin de préserver les trottoirs et espaces verts des déjections canines, m2A met à disposition des propriétaires de chien plus de 400 distributeurs de sacs pour déjections.

Avec Canisac, les crottes sont dans le sac !

Laissons les trottoirs propres et respectons notre environnement pour que chacun puisse y circuler sereinement.

Information covid-19

L'exposition et toutes les animations prévues au mois de mai sont annulées à la bibliothèque en raison de la situation sanitaire.

Un report est envisagé ultérieurement si les circonstances le permettent au moment venu.

Horaires Bibliothèque

La bibliothèque est toujours ouverte sous certaines conditions :

Maximum **4 personnes** en même temps. **15 minutes** pour choisir ses livres et ne pas bloquer les prochains lecteurs. **Respect de la distanciation et des gestes barrières. Impossibilité de lire sur place. Désinfection des mains à l'entrée. Port du masque obligatoire à partir de 10 ans.**

Les lecteurs préférant la formule du Biblio-drive peuvent continuer à commander une sélection de livres et à la chercher aux horaires d'ouverture de la bibliothèque :

- *Mardi de 14h à 17h – mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h*
- *Vendredi de 15h à 18h et samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 15h*

N'hésitez pas à appeler pour tout renseignement complémentaire au 03 89 83 69 06

La citation de Litou :



Découvrir ou redécouvrir : **Victor HUGO** (1802 - 1885). Poète lyrique et épique, dramaturge romantique, romancier français considéré comme un auteur majeur de la littérature francophone dans le monde entier. Intellectuel engagé, il s'est aussi lancé dans la politique tout en laissant derrière lui une œuvre littéraire monumentale. Il était connu pour ses écrits célèbres comme *Notre Dame de Paris*, *Les Misérables*, *Les contemplations* ou *Hernani*.

« Ouvrir un beau livre, s'y plaire, s'y plonger, s'y perdre, y croire, quelle fête ! »

Proses philosophiques

VOUS AVEZ LA PAROLE

L'entreprise de Ramonage HUG, Maîtres Ramoneurs de Père en Fils, œuvre depuis plus de 30 ans afin de garantir votre Sécurité en procédant au Ramonage des conduits, poêles, chaudières, débistrage, contrôle vidéo etc...

L'entreprise est également à l'écoute de la clientèle pour apporter ses meilleurs conseils.

Pour tout rendez-vous, merci d'appeler au 03 89 48 83 59



GRUPE D'OPPOSITION « PULVERSHEIM DEMAIN »

Chères Pulversheimois et Chers Pulversheimois, lors du Conseil Municipal du jeudi 25 mars, les points à l'ordre du jour concernant le budget 2021 n'ont pas fait l'unanimité auprès de la majorité !

Budget prévisionnel 2021 : 7 personnes, dont 2 de la majorité, ont voté « contre » !

A plusieurs reprises, le maire a fait savoir que les propositions financières étaient issues des diverses commissions ! Or, pour exemple, ni la Commission Communale Consultative des Sapeurs-Pompiers Volontaires ni celle de la Vie Associative **ne se sont réunies pour débattre des budgets !**

Concernant les investissements, **une belle somme de 140 000 €** a été accordée sans plus de précisions pour le projet de maraichage et la mise à disposition de l'abri des pêcheurs à l'association de l'envol des moutons... **Et cela n'est que la tranche 1 ... d'autres subventions sont à prévoir.**

L'achat d'un nouvel engin pour l'équipe technique à hauteur de **181 000 €** a été acté. **Nous regrettons ce gâchis** car c'est exactement ce que nous avons évité avec l'achat d'un tracteur qui vient d'être vendu par la nouvelle équipe !

La fermeture définitive du parking des écoles a aussi été actée sans plus de concertation avec les parents d'élèves ! Là aussi les prévisions budgétaires sont conséquentes pour une décision qui est loin de faire l'unanimité ! Nous validons néanmoins les actions envers la sécurité qui étaient déjà budgétées par notre équipe l'année dernière.

Modification des indemnités des adjoints : 7 personnes, dont 2 de la majorité ont voté « contre » et 2 de la majorité se sont abstenues ! Pour mémoire, l'année dernière le taux des indemnités des adjoints était voté 10% en deçà du maximum. Moins d'un an après, le maire propose le réajustement de ce taux à la valeur maximale ! **Ce point est loin de faire l'unanimité au sein de la majorité car un peu d'humilité aurait été bienvenu en cette période. A méditer.**

Pour la liste « **Pulversheim ... Demain, un village attractif où il fait bon vivre** »

Jean-Claude **EICHER** – Annette **KEMPF** – Alfred **KALUZINSKI** – Viviane **SCHUELLER** – Philippe **BREDEN**